

« 85% » remporte le Prix Innovation fruits et légumes remis par Interfel à ECOTROPHELIA

Un projet de l'ENSAD¹, l'ENSAIA² et FMA³

A l'occasion de la 20^{ème} édition du concours ECOTROPHELIA, qui s'est déroulée du 25 au 27 juin 2019 à Avignon, George DANIEL, représentant de la FCD⁴ et Jean SALES, producteur de légumes, ont remis le prix décerné par l'Interprofession des fruits et légumes frais au projet « 85% » proposé par des étudiants de l'ENSAD, l'ENSAIA et FMA.

« 85% », est « le palet de fruits surgelés, sans sucres ajoutés, qui se déguste poêlé pour un dessert gourmand, sain et original ». Composé à 85% de fruits frais, ce dessert rapide et simple à préparer se décline en deux recettes fruitées : Fraise-Myrtille-Basilic et Kiwi-Canneberge-Menthe. « 85% » est sans sucres ajoutés, sans additifs, végétal et issu de l'agriculture biologique. Mélange de fruits frais et d'herbes aromatiques, ce palet aussi beau que bon, se prépare facilement et rapidement, favorisant ainsi l'accessibilité à la consommation de fruits et légumes frais.



©Ecotrophelia/C.Delestrade

À l'occasion de la remise du prix Innovation fruits et légumes, George DANIEL a rappelé les enjeux de ce prix valorisant le travail des étudiants sur la base de critères précis et exigeants :

« J'ai été impressionné par l'investissement total des étudiants. Les projets présentés sont au cœur des attentes des consommateurs d'aujourd'hui et de demain. L'innovation est indispensable pour favoriser l'accessibilité des fruits et légumes. Le dynamisme de ces étudiants et leur vision nous encouragent dans notre métier quotidien. »

Pour sa première participation au jury Innovation fruits et légumes, Aurélie D'ASSIGNIES-CHAUVIN, chef et ingénieure en agroalimentaire, « VerryFoody » témoigne : « J'ai trouvé ce concours passionnant. J'ai rencontré des étudiants engagés, avec une très belle dynamique. Les produits présentés étaient très innovants et créatifs. 75% d'entre eux incluaient des fruits et légumes ce qui montre bien que l'alimentation et la consommation des fruits et légumes sont primordiales pour les Français. C'est très encourageant pour l'avenir de la filière. »

5 projets d'innovation dans la catégorie « fruits et légumes »

Parmi les 20 projets présentés cette année à ECOTROPHELIA, 15 présentaient des créations alimentaires contenant du végétal (fruits, légumes ou légumineuses). Le jury technique a retenu 5 équipes finalistes pour une présentation au jury ECOTROPHELIA Innovation fruits et légumes :



« 85% » de l'ENSAD, l'ENSAIA et FMA,

« Le palet de fruits surgelés, sans sucres ajoutés, qui se déguste poêlé pour un dessert gourmand, sain et original. »



Eden, d'Avignon Université,

« L'association parfaite de légumes et d'épices alliant santé et plaisir pour un apéritif réussi. »



Insouçonnée, de la FMA, l'ENSAIA, ENSAD,

« En un tour de main l'expérience et le réconfort d'une soupe saine et d'un gressin croustillant. »



Potagivré, de l'Ecole Supérieure d'Agricultures d'Angers,

« Gamme de glaces aux légumes pour les enfants de 3 à 10 ans du pot en pot de semis. »



Soupra'Bon, de l'Ecole de Biologie Industrielle (EBI),

« Une soupe gourmande authentique à base de super fruits riches en vitamines pensée pour les seniors. »

¹ ENSAD : Ecole Nationale d'Art et de Design de Nancy

² ENSAIA : Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires

³ FMA : Faculté de Marketing et d'Agrosciences

⁴ FCD : Fédération des entreprises du Commerce et la Distribution

Contacts presse

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 v.genest@interfel.com

Jeanne LAVERSIN – 01 49 49 15 21 – 06 15 85 73 73 j.laversin@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com

